



Être mère et travailler : entre désirs et réalités. Focus sur un groupe de femmes immigrées

Par Annick Faniel

Ces mères et enfants venus d'ailleurs...

Elles viennent de Guinée, du Sénégal, de Somalie, ou d'ailleurs en Afrique. Elles sont arrivées sur le sol belge parfois encore mineures et enceintes, parfois déjà accompagnées d'un ou de plusieurs enfants, souvent seules adultes et fuyant leur pays et leurs conditions sociales difficiles, voire invivables (menace d'excision par exemple).

Certaines ont pu bénéficier d'une aide du CPAS (Centre Public d'Action Sociale) et d'un suivi particulier par un.e assistant.e social.e, ont pu trouver un logement et permettre à leur(s) enfant(s) d'aller à l'école « en toute sécurité » (dixit certaines d'entre elles). Toutefois, leurs témoignages, qui soulignent généralement leur « reconnaissance » (mot fréquemment cité au sein des témoignages de ces femmes) envers la Belgique en tant que terre d'accueil, mettent aussi en exergue des vécus et des situations contradictoires montrant leurs difficultés quotidiennes.

Ce groupe de femmes s'exprime dans le cadre d'un projet nommé « Expression du vécu », faisant partie du cours « Vie sociale » donné par Maud Verjus, sociologue, au GAFFI¹. Il a pour but de favoriser un partage de vécus à propos d'une thématique commune et de co-construire une réflexion d'approfondissement sur le sujet exploité. Ce cours est dispensé dans le cadre du secteur ISP (Insertion Socioprofessionnelle) et a pour objectif général de « soutenir les demandeuses d'emploi – en particulier les moins qualifiées – dans leur effort pour construire leur parcours de formation et/ou pour accéder au marché de l'emploi ».

Au fil des cours, et dans ce groupe en particulier, a émergé un questionnement commun relatif à la maternité, l'immigration et l'épanouissement professionnel. En effet, à la fois mères, parfois célibataires, de un ou plusieurs enfants, et femmes, ces personnes se retrouvent souvent dans l'impossibilité de pouvoir réaliser ce qui leur tient tout particulièrement à cœur : travailler. Elles mettent en évidence différents obstacles et s'interrogent sur les démarches ou aides possibles qui puissent leur permettre un épanouissement tant professionnel que privé.

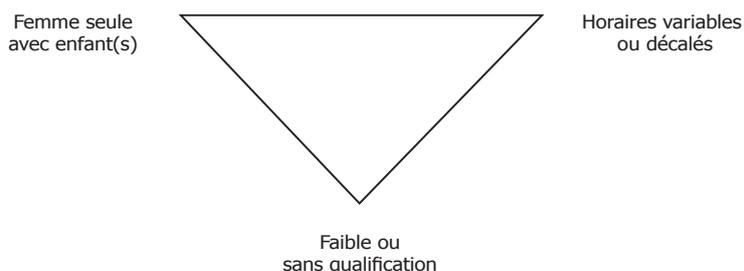
¹ G.A.F.F.I. : Groupe d'Animation et de Formation pour Femmes immigrées : <http://www.gaffi.be/> (site consulté le 20 juillet 2017)

Nous les avons rencontrées à une séance de discussion. De cette rencontre, il ressort une série de propos concernant la parentalité, la formation / emploi, et le développement personnel, qu'il nous semble intéressant de relater dans ce tableau :

	Aspects positifs évoqués	Aspects négatifs évoqués
Parentalité	La sécurité : de mouvement, de vie. « On peut dormir sur ses deux oreilles quand on a des enfants ». « Mes enfants vont à l'école en toute sécurité ». « J'ai le droit d'aller à l'école en tant que femme adulte ».	« Je n'ai pas assez de temps avec mes enfants » « J'aimerais avoir plus de droits : pouvoir être maman et m'épanouir en tant que femme » « On n'apprend pas à être parent » « On n'a pas d'outils et on ne sait pas gérer le stress »
Formation et emploi	La liberté de pouvoir étudier et apprendre	« J'ai un problème de niveau » ; « je suis peu qualifiée » « je ne trouve pas de travail » « je suis confrontée à des horaires et des heures de travail incompatibles avec ceux de mes enfants » « Les structures d'accueil ne répondent pas aux horaires de travail décalés »
Développement personnel	Fierté d'être en Belgique La liberté : de parole, vestimentaire, de mouvement	« Je me sens seule à la maison » « J'aimerais me sentir complète » « J'aimerais être utile » « Je veux être indépendante »

Vie familiale / vie professionnelle et épanouissement personnel

La plupart d'entre elles se retrouvent dans ce schéma sous forme d'un triangle de trois pôles qui sont en tension :



Ces témoignages s'inscrivent dans une réflexion plus large concernant les familles précarisées et au travail temporaire ou atypique. Le travail atypique est caractérisé par des horaires variables, souvent imposés par l'employeur mais qui défavorisent généralement la vie privée et familiale du travailleur. Peu qualifiées et souvent seules chef de famille, les femmes que nous avons rencontrées se voient généralement contraintes d'accepter ces conditions d'emploi afin de pouvoir subvenir aux besoins premiers de leur famille.

Par ailleurs, une étude de l'Observatoire de l'Emploi menée en 2012 fait état d'une « faible participation au marché de l'emploi des femmes étrangères ou d'origine étrangère ayant un faible niveau de qualification en Région bruxelloise, en particulier dans certains quartiers de la Capitale »². L'accès à l'emploi pour les femmes de nationalité ou d'origine étrangère, en particulier celles qui sont faiblement qualifiées, se pose avec d'autant plus d'importance. L'étude ajoute à ce propos : « outre la problématique de la qualification qui constitue en soi un frein certain à l'emploi, en particulier dans le contexte bruxellois, ces femmes semblent confrontées à une double discrimination : d'une part, en tant que femmes et d'autre part en raison de leur origine »³. Plus récemment, le Monitoring socio-économique 2017⁴ confirme ces observations, démontrant notamment le rôle important de la composition familiale et du genre, précisant que le cas des femmes avec enfants est le plus frappant dans l'observation des inégalités face à l'emploi : « La participation au marché de l'emploi recule après la naissance d'un enfant⁵. »

Réflexions et pistes d'actions

L'accueil flexible et le multi-accueil

Une des pistes évoquées au sein de la réunion de réflexion et d'échanges porte sur l'accueil de la petite enfance. En effet, une aide dans la prise en charge de leurs enfants en bas âge peut être un incitant fort pour s'inscrire à un parcours d'accompagnement, se rendre à un entretien d'embauche, trouver un emploi,... Ainsi que le souligne notre étude récente sur cette question⁶, la majorité des structures d'accueil actuelles ne sont pas adaptées aux

² *La situation des femmes étrangères ou d'origine étrangère sur le marché de l'emploi en Région bruxelloise. Approche par la territorialité*, étude de l'Observatoire de l'Emploi, octobre 2012, p.§ : http://www.actiris.be/Portals/36/Documents/FR/Approche%20par%20la%20territorialit%C3%A9%20des%20femmes%20%C3%A9trang%C3%A8res_FR.pdf (site consulté le 20 juillet 2017)

³ *La situation des femmes étrangères ou d'origine étrangère sur le marché de l'emploi en Région bruxelloise. Approche par la territorialité*, op cit, p.6.

⁴ Le troisième Monitoring socio-économique (Marché de l'Emploi et Origine) vient d'être publié. Ce rapport est le fruit de deux années de collaboration entre le SPF Emploi, Travail et Concertation sociale et Unia, avec le soutien de la Banque Carrefour de la Sécurité sociale et du Registre national. Le rapport recense toute la population de 18 à 64 ans en combinant des données sur l'origine et le parcours migratoire (durée de séjour, acquisition de la nationalité...) avec des informations sur la position sur le marché de l'emploi dans la période 2008-2014. Voir : <http://unia.be/fr/articles/publication-du-monitoring-socio-economique-2017-emploi-et-origine> (site consulté le 19 décembre 2017)

⁵ Rapport de UNIA (service public indépendant de lutte contre la discrimination et de promotion de l'égalité des chances) lors de la présentation de la recherche sur les 3 fonctions de l'accueil par le CERE, en collaboration avec la FSMI (Fédération des Services Maternels et Infantiles) le 12 décembre 2017.

⁶ *Pourquoi l'offre d'accueil de la petite enfance reste-t-elle insuffisante ?*, par Alain Dubois, CERE - Etude 2016: <http://www.cere-asbl.be/spip.php?article335> (site consulté le 20 juillet 2017)

besoins des familles, cette réalité étant également notée par la Ligue des Familles⁷ : « pour favoriser un accueil accessible à tous, il faut pouvoir réinterroger les pratiques et développer un accueil mixte classique et atypique au sein d'une même structure. Les multi-accueils sont des lieux qui offrent différentes modalités d'accueil au sein d'une même lieu ». Le multi-accueil est une structure pouvant offrir à la fois un accueil classique, un accueil occasionnel (type halte-accueil) ou encore un accueil d'urgence. Dès lors, les personnes en situation d'emploi précaire et incertaine, ayant par exemple des horaires de travail irréguliers ou des emplois temporaires et à temps partiel, pourraient trouver dans ce type de structure, encore rare en Fédération Wallonie-Bruxelles, une aide efficace et encourageante, pouvant favoriser la conciliation vie privée/vie professionnelle. Cette perspective est également appuyée par le Service de lutte contre la pauvreté qui insiste sur « l'intégration de diverses formes d'accueil dans des formes d'accueil plus classiques afin que des enfants de familles et d'horizons divers puissent être accueillis dans toute crèche ordinaire⁸ ». Notons toutefois que si ce type d'accueil répond à un besoin réel, ainsi qu'en témoignent notamment les femmes rencontrées, une question reste prégnante de savoir « dans quelle mesure l'accueil doit s'adapter aux exigences d'un marché de l'emploi devenu extrêmement flexible et dans quelle mesure c'est encore dans l'intérêt de l'enfant ou de sa famille »⁹.

La parentalité et la solidarité sociale

Une autre piste d'action relevée lors de notre séance de discussion touche à la parentalité. Les femmes du groupe de parole, souvent isolées dans leur foyer ou leur quartier, se disent noyées dans les tâches domestiques, les cris des enfants, se sentent souvent dépassées par les soucis organisationnels et la charge éducative, qui, pour certaines, les conduisent parfois à des situations de détresse.

Bien qu'une séance de 2 heures ne nous ait pas permis d'approfondir la question de la maternité et de l'éducation, il ressort néanmoins deux points essentiels qu'il nous semble important de souligner :

► En parlant d'éducation des enfants, elles nous font souvent part de leur manque de moyens économiques. Pouvoir « acheter le plus beau vélo », pouvoir « faire plaisir au lieu de dire toujours non parce que je n'ai pas assez d'argent »... Elles semblent se sentir coupables de ne pas pouvoir donner à leurs enfants ce qui leur semble important pour leur bien-être. Elles se trouvent dans l'obligation de mettre des limites qu'elles n'auraient pas mises si leur situation économique était meilleure. Cette insistance dans les propos nous interroge sur la façon de vivre la parentalité pour ces femmes : quel type d'éducation envisagent-elles pour leur(s) enfant(s) ? Quelle est leur perception de l'éducation sur leur terre de vie et d'accueil, en Belgique ? N'y a-t-il pas là matière à réfléchir en vue d'apporter un accompagnement et une aide à la parentalité tenant compte de leurs spécificités, de leurs questions ainsi que de leurs incertitudes ?

► La solidarité sociale face à l'isolement et à la fatigue est une piste de solution proposée au sein du groupe de parole. L'entraide entre voisins, entre amis, pour favoriser l'échange, le partage, tant d'un point de vue matériel que d'un point de vue personnel. Il semblerait qu'elles n'y pensent pas automatiquement ou qu'elles n'osent pas demander.

⁷ Voir le plaidoyer en faveur du multi-accueil : *Un accueil de l'enfance adapté aux besoins des familles*, par Amélie Hosdey-Radoux, La Ligue des Familles, juillet 2017 : <https://www.laligue.be/association/analyse/2017-07-accueil-adapte-aux-besoins-des-familles> (site consulté le 20 juillet 2017)

⁸ Chapitre III : Accueil de la petite enfance, in « Services publics et pauvreté, Rapport bisannuel 2014-2015 : <http://www.luttepauvrete.be/rapportbisannuel8.htm> (site consulté le 20 juillet 2017)

⁹ Ibid.

En conclusion

Les femmes que nous avons rencontrées demandent à sortir de l'invisibilité sociale et culturelle; elles souhaitent s'épanouir tant professionnellement qu'au niveau de leur vie privée et familiale. Elles demandent aussi à être entendues dans les débats et les prises de décisions. La discussion qui a eu lieu démontre qu'elles ont des idées qui sont encore rarement prises en compte. Les expériences rapportées décrivent des conditions de vie particulièrement difficiles et contre lesquelles elles se mobilisent aujourd'hui. Leur donner une place commence par leur donner la parole et comprendre comment chacune tisse son propre métissage.

Toutefois, un travail politique de lutte contre la précarité, d'appui aux familles monoparentales et d'accueil des réfugiés est aussi indispensable.

Annick Fanniel

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

